

La grippe A : où se procurer les masques ?

- [Les masques chirurgicaux](#)
 - [Les malades atteints de la grippe A](#)
 - [Les personnes se rendant dans des lieux publics](#)
- [Les masques de protection FFP2](#)
- [Mode d'utilisation des masques](#)
- [Où obtenir masques anti-projections ?](#)
- [Pour en savoir plus](#)



Le port de masques représente une des mesures majeures permettant d'enrayer la propagation du virus.

Deux types de masques permettent de se protéger de la grippe A ou d'éviter de contaminer d'autres personnes.

Les masques chirurgicaux

Les malades atteints de la grippe A

- Un masque chirurgical est destiné à éviter la projection vers l'entourage ou l'environnement des gouttelettes émises par celui qui porte le masque.
- Il protège également celui qui le porte contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis à vis.
- Toute personne présentant une grippe A doit porter un masque anti-projections, encore appelé masque chirurgical.
- Le masque anti-projections est réservé aux malades afin qu'ils évitent de contaminer les personnes de leur entourage ou les personnes qu'elles croisent .
- Ce masque est porté par la personne contagieuse afin d'éviter la contamination de son entourage
- Les masques chirurgicaux ne protègent pas contre l'inhalation de particules en suspension dans l'air.

Les personnes se rendant dans des lieux publics

Le masque anti-projections est recommandé lorsque la distance de protection sanitaire, soit 2

mètres, ne peut être respectée comme dans les transports(métro, bus, train) , les magasins...

- Le masque permet d'éviter au malade de contaminer son entourage par ses éternuements et sa toux.
- Dans les lieux publics ou au travail, le port du masque anti-projections est fortement recommandé lorsque la distance de protection de 2 mètres ne peut être respectée.

Les masques de protection FFP2

- Un masque FFP2 est un appareil de protection respiratoire.
- Le masque de protection FFP2, jetable, est réservé aux professionnels de santé afin de les protéger contre l'inhalation de particules virales transmises par voie aérienne lorsqu'elles sont proches d'une personne atteinte du virus de la Grippe A qui tousse ou qui éternue.
- Le masque de protection FFP2 est également conseillé aux personnes qui côtoient le public de façon rapprochée comme les caissiers, les vendeurs, les personnes bancaires... ou celles qui gèrent les déchets comme les éboueurs...
- Ce risque est tangible lorsqu'on est situé à 1 mètre d'une personne malade.
- Les masques FFP2 sont soumis aux exigences de la direction européenne et doivent porter certaines indications, la marque CE, le numéro et l'année de la norme et la classe d'efficacité
- Le masque FFP2 diminue les risques de contamination par le virus.
- Le FFP2 filtre 92% des particules.
- Ces masques peuvent être portés 4 heures environ puis il faut le changer.
- Le port de ce type de masque est plus contraignant (inconfort thermique, résistance respiratoire) que celui d'un masque chirurgical.
- Un masque FFP2 mal adapté et mal ajusté ne protège pas plus qu'un masque chirurgical.

Mode d'utilisation des masques

- Il est nécessaire de bien les ajuster sur le visage
- Ne pas manipuler les liens qui servent à fixer le masque
- En cas de mauvaise adhérence au niveau des joues, le masque risque d'être moins efficace.
- Déposer et emballer le masque dans un mouchoir en papier avant de le jeter.
- Bien jeter les masques après leur utilisation afin d'éviter d'autres contaminations.
- Se laver les mains après avoir jeté les masques.
- Un masque enlevé doit être jeté et changé.

Où obtenir masques anti-projections ?

- Les masques sont distribués en pharmacie ou, selon l'évolution de la pandémie, dans des centres spécialement installés.
- Ils sont délivrés sur ordonnance médicale.
- Ils sont remboursés par la caisse d'assurance maladie.